



## PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 7 janvier 2022

#### AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

#### Résultats de la commission départementale d'aménagement commercial de la Moselle du 6 janvier 2022

##### Dossier n°310 : Boulay-Moselle

**Avis favorable** à la création d'un supermarché à l enseigne «Lidl» de 1 408,87 m<sup>2</sup> de surface de vente, rue du capitaine Maillard, à Boulay-Moselle, par la SNC Lidl.

##### Dossier n°313 : Thionville

**Avis favorable** à l'extension de 470,48 m<sup>2</sup> de surface de vente de la galerie marchande de l'hypermarché « E. Leclerc » de 2 404 m<sup>2</sup> portant sa surface de vente à 2 874,48 m<sup>2</sup> par la création d'un magasin « Espace culturel E. Leclerc » de 708,13 m<sup>2</sup> de surface de vente (regroupement de deux cellules et d'un restaurant) et régularisation d'une extension de 800 m<sup>2</sup> de l'hypermarché « E. Leclerc » de 9 900 m<sup>2</sup> portant la surface de vente à 10 700 m<sup>2</sup> (loi LME du 4 août 2018), zone Linkling III, 20, route d'Arlon, à Thionville, par la SAS Solormag.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

##### Contacts presse

Noëilly Ballabio : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle